



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
ET DE LA COMMUNICATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

digital COOPERATION
UN SECRETARY-GENERAL'S HIGH-LEVEL PANEL



JOURNÉE DE CONSULTATION RÉGIONALE DES PAYS
FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE SUR LA
COOPÉRATION NUMÉRIQUE, 1^{er} 30 MAI 2019 A
COTONOU

RAPPORT

I- CONTEXTE

Le Panel de haut niveau sur la coopération numérique ou « Digital Cooperation UN Secretary-General's High Level Panel » a été créé le 12 juillet 2018 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres. L'objectif de cette initiative est de faire progresser les propositions visant à renforcer la coopération dans le domaine du numérique entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les milieux techniques et universitaires et acteurs concernés. Ce panel a pour principale tâche de sensibiliser le public au pouvoir transformateur qu'ont les technologies numériques sur la société et l'économie et de nourrir le débat général sur les moyens de garantir un avenir numérique qui soit sûr et inclusif, dans le respect de toutes les normes applicables des droits de l'homme. Il s'emploiera également à recueillir les vues et propositions des États Membres, des représentants des secteurs industriels concernés, de la société civile et des milieux universitaires du monde entier, par le truchement d'un processus de consultation rigoureux. Deux consultations régionales étaient prévues pour être organisées en Asie et en Afrique.

C'est dans cette perspective qu'en partenariat avec le Panel de haut niveau des Nations Unies sur la coopération numérique et l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Bénin a organisé le 30 mai 2019 à Cotonou, la consultation régionale des pays francophones de l'Afrique sur la coopération numérique. Cette réunion vise à contribuer au renforcement des actions et aux résultats du Panel de Haut niveau sur la coopération numérique des Nations Unies. De façon spécifique, cette réunion avait pour objectifs :

- sensibiliser les différents acteurs aux opportunités offertes par le numérique pour accélérer le développement durable ;

- favoriser les échanges et la création de nouveaux réseaux entre pays et parties prenantes dans le domaine numérique en Afrique francophone ;
- partager les bonnes pratiques dans le domaine numérique dans la région ;
- présenter les propositions du Panel de haut niveau pour le renforcement de la coopération dans le domaine numérique

La réunion a été présidée par Madame Aurélie I. ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre de l'économie numérique et de la communication de la République du Bénin et Présidente du Réseau Francophone des Ministres en charge de l'Economie Numérique (RFMEN). Elle avait à ses côtés Madame Kamissa CAMARA, Ministre de l'économie numérique et de la prospective de la République du Mali. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin et de Monsieur Séverin QUENUM Ministre de la Justice de la Législation du Bénin.

Les travaux se sont articulés autour des points essentiels ci-après :

- panel de haut niveau sur le thème « La coopération numérique, levier d'accélération de la transformation numérique en Afrique Francophone ? » ;
- animation de trois ateliers parallèles sur trois thèmes ;
- séance plénière et restitution des ateliers.

II- LA PARTICIPATION

Cette journée de consultation a connu la participation d'une centaine de participants venus de divers horizons. Il s'agit notamment des acteurs de la société civile, des représentants des organisations et institutions internationales, des membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités à Cotonou, des

universitaires, jeunes entrepreneurs du secteur du numérique venus de plusieurs pays francophones d’Afrique et de plusieurs autres acteurs de l’écosystème de l’internet de l’espace francophone. Ont marqué de leur présence à cette rencontre, les officiels des pays et organismes ci-après :

- Madame Aurélie I. ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre de l’économie numérique et de la communication de la République du Bénin ;
- Madame Kamissa CAMARA, Ministre de l’économie numérique et de la prospective de la République du Mali ;
- Monsieur Danio CAMPANELLI, Coordonnateur des conférences ministérielles à l’Organisation Mondiale du Commerce ;
- Monsieur Yann GALL, Représentant du ministre de l’économie, de l’industrie, de la recherche, de l’innovation, du numérique, de l’emploi et de la formation de la Fédération Wallonie Bruxelles ;

III- DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1- Les allocutions

La cérémonie d’ouverture a été marquée par trois allocutions : celle du Coordonnateur des conférences ministérielles à l’Organisation Mondiale du Commerce, du Ministre de l’Economie numérique et de la communication de la République du Bénin et du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin.

Madame Aurélie I Adam SOULE ZOUMAROU, Ministre de l’économie Numérique et de l’économie Numérique et de la Communication du Bénin, a, au début de son intervention, salué les différentes délégations venues prendre part aux travaux de Cotonou avant de faire l’historique de cette rencontre et celui du groupe de travail de haut niveau sur le développement de l’Economie Numérique

initié par le Secrétaire Général des Nations Unies, Mr Antonio Guterres. Elle a souligné que la rencontre de Cotonou permettra de sensibiliser le public pour garantir un avenir inclusif sur le numérique. Il s'agira, a-t-elle- précisé, « de partager les bonnes pratiques dans le domaine du numérique et aborder la coopération numérique dans l'espace francophone. ».

Pour Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) :

« Le réseau constitue un mécanisme qui permettra des échanges et la convergence des intelligences des Ministres francophones en charge de l'Economie numérique. Il faut constater que 80% de la population des PMA n'utilisent pas encore les technologies du Numérique. Les idées novatrices du réseau doivent nourrir la feuille de route du développement du Numérique. L'ambition du Bénin étant d'utiliser les TICS comme catalyseur de rapprochement social. » Il a terminé ses propos en remerciant la famille de la Francophonie et tout particulièrement Mme Louise MUSHIKIWOBO, SG de la Francophonie.

Il s'en est suivi un panel avec pour thématique « la coopération numérique comme levier d'accélération de la transformation numérique en Afrique francophone ».

3.2- Le Panel de haut niveau

Le panel a été animé sur le thème : « La coopération numérique, levier d'accélération de la transformation numérique en Afrique Francophone. ».

L'objectif du panel est de faire le bilan de la coopération numérique en Afrique francophone à travers les questions ci-après : quelles devront être les priorités pour la coopération numérique ? Quelles ressources et institutions ou réseaux existent déjà en Afrique francophone pour dynamiser la coopération numérique ? Quels devraient être les rôles respectifs des différents acteurs ou secteurs dans la coopération numérique ?

Le panel était composé ainsi qu'il suit :

Modérateur : Marc-André LOKO, Directeur des Infrastructures Numériques à l'Agence pour le Développement du Numérique du Bénin

Panélistes :

- Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin.
- Madame Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication du Bénin ;
- Madame Kamissa CAMARA, Ministre de l'Economie Numérique et de la Prospective du Mali ;
- Monsieur Yann GALL, Représentant du Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation de la Fédération Wallonie Bruxelles ;

A la question sur la faible représentativité des pays d'Afrique francophone au sein du groupe de haut niveau en charge de la coopération numérique constitué par le SG de l'ONU, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin, a rappelé que la barrière linguistique n'est pas le plus grand obstacle pour faire avancer les idées. L'enjeu est l'opportunité de cette table « dressée » qui doit servir comme catalyseur d'idées, de projets et de politiques publiques favorable à de meilleures pratiques du numérique. Il a également rappelé la nécessité que le développement des contenus numériques soit une priorité majeure afin que les populations puissent les comprendre et en bénéficier.

Madame Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication du Bénin, a rappelé le contexte qui a amené à la préparation de cette journée de consultation régionale des ministres en charge du numérique. Elle a insisté sur la nécessité que les technologies numériques

soient inclusives en particulier pour les plus vulnérables de la Société. Elle a expliqué les synergies avec le groupe de travail des Nations Unis sur le financement numérique auquel elle appartient pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ODD). Elle a aussi mis l'accent sur la nécessité pour les pays d'aller à l'harmonisation en faisant remarquer la place de l'Afrique dans le commerce électronique avec une faible adhésion à l'Initiative Conjointe sur le commerce électronique.

Mme Kamissa CAMARA, Ministre de l'économie Numérique et de la prospective du Mali a parlé de l'importance du numérique pour son pays.

« Mon pays fait partie du G5 Sahel. Cet aspect demeure important pour la cyber sécurité afin de lutter contre le terrorisme. Nous sommes en train d'installer des caméras de surveillance sur toute l'étendue de notre territoire. Nous nous appuyons sur des mécanismes existants tels que la Convention de l'Union Africaine sur la cyber sécurité. Il est d'autant plus essentiel de sensibiliser sur le numérique, que tous les secteurs de la vie courante doivent être impliqués dans la réglementation du numérique. Concernant la prospective du Mali, tout projet de planification ne peut se faire sans le développement du numérique. »

Mr Yann Gall, Représentant du Ministre de l'économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la formation de Wallonie Bruxelles estime que :

« Le numérique a de nombreux défis. Au niveau de l'OMC, nous notons que le plus urgent aujourd'hui est la transparence des opérations bancaires pour permettre une facilité des transactions monétaires. On a constaté un certain angélisme, qui porte à croire à une cyber sécurité fiable dans l'espace francophone. Or, Il y a toujours un équilibre assez fragile à trouver entre la fluidité du commerce et la protection des données. Travailler avec des emails rend très

vulnérable. Le cryptage peut être l'une des solutions aux cybers attaques. Il s'agirait donc de les vulgariser »

IV- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PANEL

A l'issue des échanges, pour une coopération numérique en Afrique francophone, le panel a formulé les recommandations ci-après :

- Harmoniser les supports et contenus linguistiques pour le développement inclusif des populations autour de l'économie numérique ;
- Sensibiliser sur le numérique afin que tous les secteurs de la vie courante soient être impliqués dans la réglementation du numérique ;
- Mettre en œuvre des politiques suffisamment volontaristes pour favoriser les conditions d'adoption des technologies et surtout d'émergence d'acteurs créateurs de valeur, de startups ;
- S'assurer de l'implication de la Société civile et du secteur privé dans la mise en place des politiques publiques adéquates pour le développement de l'écosystème numérique ;
- Tenir compte du changement de paradigme lié à l'émergence des technologies numériques et leur influence grandissante dans les rapports de force géoéconomiques.
- Vulgariser les techniques de cryptage pour lutter contre les cyber attaques
- Renforcer l'information et la sensibilisation sur la législation autour du numérique ;
- Adopter des politiques flexibles en matière de l'économie numérique pour permettre sa mise en œuvre ;
- Renforcer auprès de l'OMC les discussions qui traitent des questions du commerce électronique ;
- Développer et renforcer les formations dans les domaines du numérique ;

- Accompagner l'intégration des compétences en intelligence dans les cadres de compétences en TIC ;
- Harmoniser les actions régionales avec les actions globales en matière du développement de l'économie numérique.

V- LES ATELIERS

L'objectif des ateliers était de se familiariser avec les recommandations du Haut-Panél sur la coopération numérique, de les adapter au contexte francophone, et de proposer des priorités pour l'action dans chaque sous-thème et identifier des cibles accessibles. Chaque atelier, en fonction du thème retenu, a eu à prendre connaissance des recommandations du Panel de haut niveau des Nations Unies sur la coopération numérique ; ce qui a permis aux participants de mener des discussions autour des questions suivantes :

- Est-ce que la recommandation du Panel correspond et est prioritaire pour l'Afrique francophone ?
 - Comment peut-on collaborer sur l'implémentation de cette recommandation ?
- Quels sont les contraintes qui nous confrontent ou ressources à notre disposition pour la mettre en marche ?

Au total trois ateliers ont été animés. Il s'agit de

Atelier 1 : Développement inclusif.

Cet atelier a été animé par Monsieur Pierre DANDJINO, Vice-Président ICANN Afrique

Atelier 2 : Protection des données personnelles et des droits de l'homme.

Cet atelier a été animé par Monsieur Adamou Moussa SALEY, Directeur Général de l'Ecole Multinationale Supérieure des Télécommunications (ESMT) de Dakar.

Atelier 3 : Confiance et sécurité digitale.

Cet atelier a été animé par Monsieur Miguel SOSSOUHOUNTO de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information du Bénin

VI-LA SEANCE PLENIERE

A l'issue de la plénière, les recommandations suivantes ont été formulées :

Atelier 1 : Protection des données personnelles et des droits de l'homme

Recommandation 1 : afin de protéger les données personnelles, il est nécessaire d'harmoniser les textes au sein des différents pays. Une relecture des textes existants doit être faite et il faut les adapter à l'économie numérique qui évolue de jour en jour. Cette actualisation doit s'inspirer de l'Union Européenne et les métiers doivent avoir des profils pluridisciplinaires.

Recommandation 2 : impliquer tous les acteurs de l'écosystème afin d'identifier les risques de violation des droits de l'homme.

Recommandation 3 : rendre explicites les termes de contrats aux utilisateurs finaux d'usage des réseaux avec une sensibilisation dès l'école primaire. Les pays sont responsables d'harmoniser leur code du numérique et leur code pénal dans le cadre d'une coopération. Il faut obliger la création d'applications qui créeront des clauses afin d'augmenter la confiance vis-à-vis du e-commerce.

Contraintes :

- Manques de règles communes pour la protection des données personnelles.
- Manque de vision commune. Il est nécessaire de fédérer les efforts et capitaliser sur les acquis des divers pays en termes de cyber sécurité.

Atelier 2 : Développement inclusif

Recommandation 1 : Etablir une législation au niveau de l'ensemble des Etats membres du Réseau Francophone des Ministres en charge de l'Economie Numérique pour l'accès à internet (Garantir le code numérique)

Recommandation 2 : Créer un programme de vulgarisation pour l'inclusion des femmes.

Recommandation 3 : Mettre en place des politiques énergétiques afin d'accompagner les politiques de développement du numérique.

Recommandation 4 : Elaborer des programmes phares mettant l'accent sur le développement du Numérique.

Recommandation 5 : Assurer un accroissement optimisant de programmes de développement de l'usage du numérique.

Recommandation 6 : Promouvoir la publication de statistiques fiables.

Recommandation 7 : Garantir la cohérence inclusive. La priorité sera accordée aux notes conceptuelles qui démontrent un fort intérêt à satisfaire l'exigence de cibles ou d'intégration de l'égalité du genre (Renforcement des capacités des femmes et des filles)

Recommandation 8 : Amener les Ministres à adhérer à la politique de promotion de la femme dans le numérique.

Recommandation 9 : Prendre des dispositions pour que les administrations s'ouvrent au numérique.

Recommandation 10 : Adhérer à la déclaration conjointe de l'OMC sur la concurrence du commerce électronique.

Atelier 3 : Confiance et sécurité digitale

Recommandation 1 : Renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel et promouvoir l'adhésion aux conventions internationales sur la cyber sécurité.

Recommandation 2 : Promouvoir le renforcement des capacités des acteurs et la sensibilisation des citoyens.

Recommandation 3 : Dynamiser le partage d'informations au niveau international et notamment au sein de la francophonie.

Recommandation 4 : Développer les outils de prévention, d'alerte et de répression au niveau régional et international.

VI- Clôture

Après la restitution des travaux de chaque atelier, la journée a été clôturée par le Secrétaire Générale du Ministère de l'Economie Numérique du Bénin qui a représenté la Ministre.